Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 20 MARS 2025

DELIBERATION N° 2025-01
Approbation du Procès Verbal du CA du 28 novembre 2024

Le vingt mars deux-mille-vingt-cinq à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni (en présentiel et en visioconférence), sur convocation de Monsieur Jean-François BRIDET, Président, en date du treize mars deux-mille-vingt-cinq.

ETAIENT PRESENTS :

Jean-François BRIDET - Région Centre-Val de Loire
Jean-Noël RIEFFEL - Direction régionale OFB
Marine COLOMBEY - Direction régionale OFB
François JOUBERT - Direction régionale OFB
Yves DEMOUY - DRAAF
Anne-Marie THOMAS - Comcom Grand Chambord
Christophe POUPAT - Office National des Forêts
Pascale LARMANDE - ARB Centre-Val de Loire
Frédéric ARCHAUX - INRAE
Nelly LARCHEVÊQUE - Cen Centre-Val de Loire
Guy JANVROT - FNE Centre-Val de Loire
Julien LEVRAT - Graine Centre-Val de Loire
Cyril MAURER - Fédération des Maisons de Loire
Valérie BOUCHAUD-VIOLLEAU - URCPIE
Henry FRÉMONT - Chambre régionale d'agriculture
François CARÉ - Fédération régionale des chasseurs
Julien PROSPER - Fédération régionale de pêche
Jean-Pierre PIGANIOL - CNPF

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND - ARB Centre-Val de Loire
Mylène MOREAU - ARB Centre-Val de Loire
Laetitia ROGER-PERRIER - ARB Centre-Val de Loire
Alexandrine GAGNAIRE - ARB Centre-Val de Loire
Alan MEHEUST - ARB Centre-Val de Loire
Marine CÉLESTE - ARB Centre-Val de Loire
Eugénie MUNTONI - ARB Centre-Val de Loire
Charlotte LE MOIGNE - ARB Centre-Val de Loire
Cécile LE MEUNIER - ARB Centre-Val de Loire
Johnny CARTIER - DREAL Centre-Val de Loire
Alexandra CHOCHOY - Région Centre-Val de Loire
Claire JORY - Région Centre-Val de Loire
Damien AVRIL - Région Centre-Val de Loire
Jérôme DUPRÉ - Région Centre-Val de Loire
Hélène MARCHISET - Fédération des Maisons de Loire
Lucile FILIPIAK - FNE Centre-Val de Loire

POUVOIRS

Aucun

18 administrateurs présents, 18 votants.
Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

****

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président du CA

VU le Code Général de la Fonction Publique,
VU la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,
VU le décret n° 2017-402 du 27 mars 2017 relatif aux établissements publics de coopération environnementale,
VU la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),
VU la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,
VU la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,
VU la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,
VU l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,
VU les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, modifiés par arrêté préfectoral n°22.038 en date du 15 avril 2022,

Considérant

le projet de Procès-Verbal de la réunion du 28 novembre 2024 transmis aux membres du CA,

Décide à l'unanimité

d'approuver le procès-verbal en annexe.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour expédition conforme

Le Président de séance

Monsieur Jean-François BRIDET

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 28 NOVEMBRE 2024

ETAIENT PRESENTS :

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES OU DE LEURS GROUPEMENTS :
Jean-François BRIDET, Région Centre-Val de Loire
Hervé BUISSON, Département d'Eure-et-Loir
Anne-Marie THOMAS, Communauté de Commune Grand Chambord

REPRESENTANTS DE L'ETAT OU DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS
Jean-Noël RIEFFEL, Office français de la biodiversité
Marine COLOMBEY, Office français de la biodiversité
Christophe POUPAT, Office National des Forêts

REPRÉSENTANT DE LA RECHERCHE : /

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS
Michel PREVOST, Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Guy JANVROT, France Nature Environnement Centre-Val de Loire
Charlotte GARSAULT, Graine Centre-Val de Loire
Cyril MAURER, Fédération des Maisons de Loire
Valérie BOUCHAUD-VIOLLEAU, URCPIE

REPRÉSENTANTS DES USAGERS ET DES SECTEURS ECONOMIQUES
Julien PROSPER, Association des Fédérations de Pêche Centre-Val de Loire
Coralie FEILLAULT, Chambre de Commerce et d'Industrie régionale
Anne BRUNET, Chambre régionale d'agriculture
Aude BOURON, Fédération régionale des chasseurs
Jean-Pierre PIGANIOL, Centre national de la propriété forestière

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
Benjamin VIRELY, ARB Centre-Val de Loire

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :
Johnny CARTIER, DREAL Centre-Val de Loire
Olivier DUCARRE, Région Centre-Val de Loire
Estelle MENAGER, Département d'Eure-et-Loir
Julien LEVRAT, Graine Centre-Val de Loire
Jean-Claude BROSSIER, CESER
Hélène MARCHISET, Fédération des Maisons de Loire
Lucile FILIPIAK, France Nature Environnement Centre-Val de Loire
Catherine BERTRAND, ARB Centre Val de Loire
Pascale LARMANDE, ARB Centre-Val de Loire
Mylène MOREAU, ARB Centre-Val de Loire

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

Laetitia ROGER-PERRIER, ARB Centre-Val de Loire
Alexandrine GAGNAIRE, ARB Centre-Val de Loire
Alan MEHEUST, ARB Centre-Val de Loire
Ella LEROY, ARB Centre-Val de Loire
Cécile LE MEUNIER, ARB Centre-Val de Loire

POUVOIRS : aucun

17 administrateurs présents. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

Jean-François BRIDET accueille les personnes présentes au conseil d'administration. Il introduit la séance en exprimant son soutien aux partenaires, et tout particulièrement à l'OFB qui dans le contexte de tensions actuelles dans le milieu agricole, est pris pour cible et parfois de manière très violente. Il mentionne que le conflit n'est pas une solution et qu'il est nécessaire de trouver des espaces de collaboration pour relever les défis liés à la biodiversité et au climat.

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 14 juin 2024

Délibération

Le projet de PV a été transmis aux membres avec la convocation.

Le procès-verbal du conseil d'administration du 14 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.
17 voix « pour ».

2. Programme d'actions

2.1. Retour sur programme d'actions 2024

Information

Les principaux projets présentés ci-après le seront également au cours du conseil d'administration. Nous pourrons naturellement revenir en séance sur tous les projets nécessitant des précisions si vous le souhaitez.

Zone test agricole : avancées du projet

Information et délibération

Le projet sera déployé sur l'aire d'alimentation de captage du Porche, comme défini suite à l'AMI au printemps dernier.

Le lancement du Life Biodiv'France a été réalisé en septembre dernier avec l'ensemble des bénéficiaires associés, et le groupe projet sur l'agroécologie s'est réuni en octobre.

Ce projet fera l'objet de demandes de financements complémentaires, au fur et à mesure de l'avancée des travaux, pour les différents axes non financés via le Life. L'ARB a ainsi déposé et obtenu au bénéfice des partenaires du projet une subvention de 187 000 € de la DRAAF au titre de la territorialisation d'Ecophyto 2024. Cette subvention sera fléchée notamment vers la Chambre d'agriculture du Cher et Bourges Plus pour l'animation locale, et permettra également la contribution active des autres partenaires. Ce vaste partenariat est en cours de définition et fera l'objet de conventions précises avec chacun.

De plus différents laboratoires de recherche de la Zone Atelier Loire (INSA CVL, UMR CITERES, IRBI, UMR GEHCO, CETU-ETIcs) vont déposer cette fin d'année une demande de financement dans le cadre de l'Appel à projet recherche du Conseil régional pour les 2 volets suivants :

- Travaux sur l'incidence des changements de pratiques sur la double entrée eau/biodiversité
- Approche sociologique sur les freins et leviers au changement

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

La 1ère rencontre avec les agriculteurs se tiendra le 12/12. Il s'agit d'une rencontre technique, uniquement avec l'ARB, la CA 18, Bourges Plus et les financeurs, afin de pouvoir présenter le projet et de les écouter sur leurs attentes, questionnements, propositions.

Charlotte Le Moigne, la cheffe de projet recrutée, prendra ses fonctions le 1er février 2025.

Deux délibérations sont nécessaires pour ce projet :

- **1. le plan de financement du projet dans le cadre du Life Biodiv'France**, intégrant les subventions complémentaires de l'OFB et du Conseil régional ;

Le plan de financement prévisionnel du projet et de ce poste sur 2025-2031, est le suivant :

Dépenses		
Coûts de personnel		490 000 €
Déplacements / voyages		30 000 €
Coûts indirects (7%) / sous-traitance (état des lieux, publications, supports de communication…)		80 000 €
Recettes		
Financements	**%**	Montants sur 7 ans
Europe (Life Biodiv'France)	60	360 000 €
Région Centre-Val de Loire (direction agriculture)	15	90 000 €
Office français de la biodiversité	15	90 000 €
ARB (autofinancement sur dotations)	10	60 000 €
Coût total sur 7 ans		**600 000 €**

- **2. la délibération actant la demande de subvention faite auprès de la DRAAF** afin de compléter le dossier déposé, le voir en annexe 2.

Il est précisé que la convention prenant en charge 80% des dépenses, les 20% restants seront à la charge des partenaires bénéficiaires.

Le Président précise que la zone de captage du Porche est particulièrement adaptée à cette expérimentation. Les analyses montrent que l'eau est à la limite des seuils sanitaires en raison des pollutions diffuses d'origine agricole mais également de micropolluants et polluants éternels qui ont été relevés.
Les laboratoires de recherche sont très intéressés par la démarche de ce projet totalement atypique, notamment du fait de la transversalité des acteurs qui vont être impliqués, et par son approche sociologique sur les freins et leviers au changement.

Le plan de financement relatif au projet de zone test agricole dans le cadre du Life Biodiv'France ainsi que la demande de subvention faite auprès de la DRAAF dans le cadre d'ECOPHYTO 2024 sont approuvés à l'unanimité.
17 voix « pour ».

Renforcement de l'animation territoriale de l'ARB auprès des collectivités et des réseaux d'acteurs économiques

Information

Conformément aux orientations définies conjointement avec l'Etat et la Région en début d'année le projet se déploie avec Alan Méheust.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

Les projets suivants sont en cours de conception / déploiement, avec l'objectif qu'ils soient partagés avec les services concernés des DDT et des Maisons de la Région notamment :

- Support pédagogique pour comprendre la biodiversité et les enjeux de l'adaptation aux changements climatiques

  Support réalisé permettant d'être présenté en une vingtaine de minutes. Il a été validé par les membres du groupe projet.

  Présentation de l'outil via des webinaires départementaux pour les services et partenaires, et prochainement dans les instances de bassins de vie/CC/PETR, et groupes Village d'avenir / Petites villes de demain.

- Cycles de webinaires thématiques « A l'heure de la biodiv ». Le 1er se tient cet automne sur la végétalisation
  Format initié en septembre, 1er cycle tenu sur la végétalisation
  Format court, place importante aux échanges et retours d'expériences
  Replays et ressources disponibles sur le Portail

- Fiches actions à partir des compétences des collectivités, pour disposer de supports simples et concrets au gré des échanges sur les actions pouvant être engagées. Ces fiches constitueront à terme une boite à outils accessible sur le Portail
  Conçues à partir des compétences des collectivités
  21 fiches identifiées, 10 partiellement rédigées

Un groupe projet dédié Etat/Région (DDT, DREAL, Région, DR OFB) a été constitué dès le lancement de ce projet pour définir ensemble les besoins, les outils, leur mode de partage.

Les actions de terrain suivantes ont eu lieu dans le cadre du renforcement de l'animation auprès des collectivités :

- *Accompagnement de la Région pour concertation des acteurs socio-économiques lors du renouvellement des CRST (6 bassins de vie)*
- *Contact associations des maires 36-41 / maires ruraux 28 : échanges d'informations sur les actions en lien avec la biodiversité*
- *Biodiv'tour*
  - *Appui aux nouvelles visites à Saint-Ouen (41), Boigny-sur-Bionne (45) et Buzançais (36)*
  - *Prospection terrain pour nouvelle visite sur la gestion différenciée de cimetières en Indre-et-Loire (37)*
- *Collaboration avec la DDT 45 sur « Villages d'avenir »*
- *Intervention au colloque végétalisation CPIE Brenne-Berry le 17/09 et au colloque UFS à Chartres le 26/11*
- *Réponses à diverses sollicitations techniques*

Le renfort assuré permet d'obtenir un accompagnement accru auprès des collectivités ainsi que la conception de supports et outils ayant vocation à être partagés.

Dans le cadre des CRST, l'intervention d'Alan est tout à fait possible, non pas dans l'objectif de valider les projets mais pour donner un avis visant l'amélioration des projets.

Il est rappelé le contexte de la création de ce poste de renfort sur 2 ans. Il s'agissait d'assurer le relais jusqu'à l'issue de l'engagement dans le life ARTISAN dont les missions sont assurées par Pascale. A ce jour il n'y a pas de certitudes sur les modalités techniques et financières d'une poursuite du travail conduit sur les Solutions Fondées sur la Nature.

- *Stage « Analyse régionale des SfN liées à l'eau»*

Les objectifs de ce stage sont la collecte et la bancarisation des retours d'expérience, la rencontre avec les acteurs, l'analyse des freins et leviers.

Le recrutement d'un·e stagiaire en fin d'étude, pour une durée de 6 mois est en cours.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

Biodiv'Tour

Information

Comme annoncé préalablement, les travaux d'élargissement du Biodiv'tour ont avancé. Trois visites complémentaires sont d'ores et déjà proposées, et deux sont en cours de finalisation pour être accessibles au printemps prochain.

Les visites supplémentaires sont les suivantes :

- Saint-Ouen (41) sur la cour d'école
- Mesland (41) sur la renaturation du cours d'eau et de la zone humide
- Buzançais (36) sur la lutte contre les îlots de chaleur

Les visites qui seront proposées au printemps prochain sont les suivantes :

- Fondettes (37) sur la cantine approvisionnée en bio et local à partir du maraichage municipal
- Boigny-sur-Bionne (45) sur la gestion du pluvial

En 2024, 9 visites ont pu être organisées, avec environ 100 participants (les 2 dernières sont programmées en décembre prochain - dont une le 11/12 après-midi à Olivet sur les cours d'école résilientes suite au séminaire, ne pas hésiter à vous y inscrire si vous êtes intéressés).

Guides « semer local » et « Planter local »

Information

En 2016, l'ORB a créé le guide « Planter local » sur la base d'un travail réalisé par le Conservatoire Botanique National du Bassin parisien. Cet outil en ligne sur le Portail de la biodiversité est destiné à tous les publics s'engageant dans un projet de plantation d'espèces ligneuses. Pour chaque région naturelle du Centre-Val de Loire, le guide fournit une liste d'espèces locales adaptées et leurs caractéristiques.

L'ORB a souhaité concevoir en complément un guide technique « Semer local » consacré aux végétations herbacées originaires du Centre Val de Loire.

Il s'agit de montrer l'étendue des possibles pour la restauration ou l'implantation de milieux herbacés ouverts, avec pour publics cibles les agriculteurs, les aménageurs et les collectivités.

Le guide « Semer local » a été un conçu avec un groupe de travail dédié composé des structures suivantes : Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBN du Bassin parisien), Département 41, SEPANT, Bureau d'études Luciole, CDPNE, Semence nature, Nova Flore, Cen Centre-Val de Loire, DREAL, Direction régionale de l'Office français de la biodiversité (OFB), Région Centre-Val de Loire, association Hommes et territoires, Fédération régionale des chasseurs, Chambre régionale d'agriculture.

Pour mémoire, les listes d'espèces proposées, élaborées en concertation, visent un équilibre entre disponibilité actuelle des semences et possibilités d'évolution future. Elles n'ont pas vocation à être des mélanges « clefs en mains » mais invitent plutôt à expérimenter.

Ce projet a également été l'occasion de retravailler la mise en forme du guide « Planter local ». Ces deux guides sont en cours d'impression pour l'usage des acteurs locaux uniquement et seront accessibles en ligne sur le Portail de la biodiversité.

Le guide « Semer local » :

- *173 espèces herbacées listées dans cee guide*
- *7 milieux déclinés en sols sableux ou calcaires*
- *Une publication sur le Portail prévue début décembre*
- *Un mailing d'annonce + partage d'un kit de communication*

Le guide « Planter local » a quant à lui bénéficié d'une remise en forme pour un esprit collection.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

Ces guides sont conçus principalement pour une consultation en ligne (plus durable) mais sont imprimables.
Semer local : format A4, 80 pages, Planter local : format A4, 190 pages.
Quelques exemplaires papier vont être remis aux membres des pôles faune, flore et habitats, et gestion des milieux naturels.

Les 10 ans de l'Observatoire régional de la biodiversité

Information

Pour mémoire, c'est à l'occasion des 10 ans d'action et de production de contenus de l'Observatoire qu'une publication dédiée a été envisagée. Il s'agit de mettre en avant la biodiversité en région et les actions menées par cet Observatoire et ses pôles thématiques (pôle Faune, pôle Flore et habitats, pôle Gestion des milieux naturels).

Les **objectifs de la publication** sont les suivants :

- Partager la connaissance régionale et les enjeux
- Permettre de comprendre le "pourquoi" du besoin de connaissance
- Faire de ces 10 ans un moment fort de communication sur l'Observatoire pour rendre plus visibles ses travaux et les éclairages importants qu'ils apportent
- Disposer d'un document que les membres de l'Observatoire, s'approprient, utilisent et partagent au gré de leurs travaux (sur des stands, évènementiels, réunions...)

Ce document est finalisé et prend la forme d'un poster au format A2 valorisant la biodiversité régionale avec des chiffres clés. Le document comporte également au verso des exemples d'actions pouvant être portées par différents publics, et valorise le travail des pôles et de leurs contributeurs.

Il sera fourni imprimé à l'ensemble des contributeurs de l'Observatoire pour usage au gré des événements /temps forts organisés partout en Centre-Val de Loire (nombre d'exemplaires en fonction des besoins exprimés), et sera remis aux participants du séminaire des 5 ans de l'ARB en décembre prochain.

Le poster a été conçu de façon collective à partir d'un questionnaire destiné aux associations des réseaux et des pôles. Il vise le grand public, avec l'idée de le diffuser sur les stands des animations ou des évènements divers pour interpeller sur la richesse existante en matière de faune, de flore et de milieux, et sur les actions mises en œuvre en région.

Il sera diffusé lors du séminaire des 5 ans de l'ARB et par courrier aux membres et aux collectivités.

Un mailing d'annonce avec un kit de communication sera envoyé aux membres et partenaires pour sa diffusion.

Le séminaire des 5 ans de l'ARB

Information

La préparation avec le groupe de travail est en cours de finalisation, le programme a été défini avec les membres mobilisés.

Ce séminaire se tiendra comme prévu en deux temps :

- 11 déc. de 9h à 12h45 + déjeuner : pour les membres uniquement, afin de présenter et échanger sur le bilan des 5 premières années des travaux collectifs
    - Éléments de bilan des projets conduits et du fonctionnement du collectif ARB, avec chiffres clés
    - Travail en ateliers autour de l'impact des travaux de l'ARB, les actions les plus efficaces à renforcer, les besoins auxquels l'ARB ne répond pas aujourd'hui

- 18 déc. journée de 9h à 16h30 : pour les membres et les partenaires, avec un ordre du jour prospectif et une note festive à l'occasion des 5 ans

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

- Intervention de l'OFB suite à l'ARB'tour présentant l'ADN des ARB et leurs particularités
- Table-ronde sur « comment sensibiliser pour mobiliser et inciter à passer à l'action » avec 3 intervenants
- Ateliers tournants de coréflexion (Assises régionales de la biodiversité / valorisation des travaux de l'ORB / trio d'actions à mener en matière de mobilisation)
- Expérimentation du jeu sérieux « Mon territoire demain – la nature comme solution »

Les collègues des structures membres participant au groupe de travail sont remerciés pour leur investissement.
L'animation du séminaire sera assurée par Gilles-Laurent Rayssac (agence Res Publica) qui a contribué également à sa conception.
Participation au séminaire (données mises à jour après le CA) : 40 personnes le 11 décembre et 105 le 18 décembre.

Groupe de travail régional sur l'adaptation au changement climatique

Information

Un groupe de travail régional a été constitué en 2023, coanimé par la Région, la DREAL, l'ADEME et l'ARB, avec comme constat que la thématique de l'adaptation aux effets du changement climatique constitue désormais un enjeu majeur pour nos sociétés et impose le passage à l'action.

L'objectif de la 1ère rencontre organisée le 10 octobre 2023 avait été de partager les constats et d'identifier les besoins communs aux acteurs afin de favoriser la résilience des territoires.

Trente structures s'étaient alors réunies pour partager sur le besoin d'un travail collectif autour de cette nécessaire transition. Les objectifs définis dans ce cadre ont été les suivants :

- Favoriser l'appropriation par le plus grand nombre des enjeux de l'adaptation et des risques de mal-adaptation
- Créer du commun par le partage des expériences engagées sur le territoire, des résultats obtenus, des outils...
- Assurer une meilleure articulation et rendre plus cohérentes et lisibles les stratégies et actions engagées à diverses échelles sur le territoire régional

Un dossier de candidature a ensuite été déposé dans le cadre d'un appel à projet européen pour disposer de moyens d'animation de ce collectif, mais n'a pas été retenu. Une nouvelle phase de recherche de moyens s'engage à partir de la structuration des travaux telle que définie pour le dépôt de ce dossier.

Une seconde journée du collectif s'est tenue le 11 octobre dernier avec pour objectif de s'assurer d'une vision commune sur la suite des travaux (orientations et priorités) et de formaliser le mode de travail collectif (fonctionnement, rôles, implication).

A noter pour l'ARB la nécessité de pouvoir contribuer à ce collectif afin que la biodiversité en fasse bien partie prenante, mais manque de temps pour en assurer le pilotage conjoint avec la Région, l'ADEME et la DREAL.

Ce rôle de contributeur se concrétise via le partage et le déploiement d'outils opérationnels par l'ARB tels que la production de la boîte à outils à venir sur les solutions fondées sur la nature, les visites du Biodiv'tour focalisées sur cette dimension concrète du besoin d'adaptation du territoire…

L'idée est donc que l'ARB soit présente en appui aux travaux afin de bien y intégrer la dimension biodiversité ; en revanche elle ne pourra pas participer au pilotage qui sera assuré conjointement par la Région, l'ADEME et la DREAL. Il est important de définir comment ce groupe de travail s'intègre aux autres démarches en cours (COP, ACTE…).

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

Convention avec la Fresque de la biodiversité

L'association Fresque de la biodiversité a sollicité l'ensemble des ARB pour le principe d'une convention permettant de formaliser les relations et de renforcer l'action vis-à-vis des collectivités. Plusieurs ARB se sont d'ores et déjà engagées.

Le contenu de la convention est le suivant :

- L'ARB participe à la montée en compétence des animateur·trices locaux (partage des données sur la biodiversité locale et invitation aux événements),
- L'ARB mentionne l'existence de la fresque auprès de ses membres et acteurs régionaux pouvant être intéressés
- L'ARB anime un webinaire de présentation de la biodiversité régionale auprès des animateur·trices
- Mise en relation entre animateur·trices et nos réseaux
- L'association oriente vers l'ARB les collectivités de la région ayant participé à une fresque

Cette convention d'une durée de 3 ans renouvelables permettra de faire connaître les productions de l'Observatoire, et du Portail en général, et apportera aux animateur·trices des éléments chiffrés régionaux essentiels pour que les personnes « fresquées » prennent conscience des enjeux relatifs au territoire régional. Voir la convention en annexe 3.

Il est demandé qu'une présentation de l'outil puisse être faite auprès de certains membres intéressés, dans une formule restreinte en temps afin d'avoir une vision plus concrète de l'outil. Un sondage sera fait auprès des membres du Cotech afin de caler une date qui convienne à tous. La fédération des maisons de Loire aurait potentiellement 35 animateurs intéressés pour être formés à la Fresque. L'ARB peut organiser une fresque, en revanche, pour la formation de fresqueurs elle transmettra les coordonnées de l'association référente.

Présentation du catalogue des aides actualisé sur le Portail

Présentation en direct de l'accès au nouveau module de recherche développé sur le Portail qui recense toutes les informations trouvées dans le cadre de la veille financière, à la fois les financements récurrents mais également des financements ponctuels (appels à projets, fondations, mécénats…).

2.2. Projet de feuille de route 2025 de l'ARB - SUJET STRATEGIQUE DE SEANCE :

Échanges et délibération

Vous trouverez en annexe 4 le tableau présentant les actions envisagées au titre de la feuille de route 2025.

Ce projet est soumis au débat afin d'identifier les actions prioritaires, les compléments qu'il vous semblerait nécessaire d'apporter. Cela permettra de réaliser ensuite des estimations plus fines du temps nécessaire, de solliciter des devis pour les prestations externalisées, afin de préparer le BP 2025 qui sera présenté au vote du CA en mars prochain.

Voici en synthèse les principaux projets figurant dans cette feuille de route annuelle, dans la continuité des actions conduites précédemment et en adéquation avec la nouvelle stratégie pluriannuelle 2023-2027 :

AXE 1 : Observer la biodiversité régionale et partager sa connaissance

- Réflexion pour la mise en place de l'indice Région Vivante (comme créé par l'ARBE Sud PACA)
- Mise à disposition des données de l'ORB aux animateurs de la Fresque de la biodiversité

AXE 2 : Sensibiliser, former et mobiliser sur la biodiversité

- Animation du jeu sérieux sur l'adaptation du territoire au changement climatique

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

- Partage du support de sensibilisation à la biodiversité pour utilisation par l'Etat et la Région
- Conception d'un support « les mots pour convaincre » à destination des publics non spécialistes dans la perspective des élections municipales (avec les autres ARBs)
- Organisation d'une journée thématique
- Interventions dans les réseaux Petites villes de demain, Villages d'avenir, Contrats locaux de santé
- Lancement de l'étude sociologique sur les freins et leviers à la prise en compte de la biodiversité
- Conception de la boite à outils sur les Solutions fondées sur la Nature
- Conception de vidéos pour valoriser les actions réalisées en CVL
- Poursuite de la refonte des indicateurs pour une meilleure appropriation des publics cibles
- Organisation du Mois de la biodiversité, animation du dispositif JMZH
- Animation et enrichissement du Portail de la biodiversité
- Elaboration de la stratégie de communication de l'Observatoire pour partage plus large des productions

<u>AXE 3 : Accompagner les acteurs dans les territoires et faire émerger des projets</u>

- Accompagnement des porteurs de projets vers les financements et les partenaires techniques
- Animation SFN : capitalisation et production de ressources pour aider à l'émergence de projets, appui aux porteurs de projets, contribution au réseau national ARTISAN
- Animation TEN : accompagnement individualisé des collectivités engagées ou candidates, organisation de temps d'échange/formation, communication, contribution aux travaux nationaux, réflexion pour optimisation de l'appui apporté au-delà du dispositif
- Animation milieux aquatiques : auprès des structures GEMAPI, des techniciens de rivières
- Massification de l'animation avec le renfort d'Alan Méheust pour densifier les formats proposés et l'appui aux collectivités (cycles de webinaires thématiques, conception de fiches actions en lien avec les compétences des collectivités, réunions par bassins de vie en lien avec les CRST...)
- Animation de l'action 15 du PRSE sur la végétalisation
- Accompagnement des réseaux d'acteurs économiques, animation du dispositif « Entreprises engagées pour la nature », lancement de la conception d'un Biodiv'Tour entreprises...
- Lancement de la zone test agricole sur l'AAC du Porche au sud de Bourges : structuration de la gouvernance, rencontre des agriculteurs, calage des partenariats, , premières actions (état initial biodiversité, définition des suivis à mettre en place...), participation aux instances du Life Biodiv'France
- Contribution à la définition des stratégies régionales (SAP, SRB, COP...)
- Animation et déploiement du Biodiv'tour

<u>AXE 4 : animer le collectif ARB</u>

- Conception d'un temps d'enrichissement pour les membres sur une thématique fédératrice
- Constitution d'un conseil scientifique thématique pour posture claire sur sujets à enjeux
- Suites opérationnelles du séminaire des 5 ans

Dans l'axe 2, l'action Conception d'un support « les mots pour convaincre » à destination des publics non spécialistes dans la perspective des élections Municipales intéresse particulièrement les membres. Cette action vise à sensibiliser les futurs élus municipaux aux enjeux environnementaux. La période préélectorale est une opportunité pour faire passer les messages, en espérant qu'ils puissent être repris dans les programmes électoraux. A ce stade, il s'agit d'une intention, aucune modalité n'est encore définie et nécessite une réflexion préalable rapidement (finalisation au premier semestre 2025). Il est également suggéré de réfléchir sur l'outil TEN à cette occasion pour en faire un outil d'engagement des nouvelles équipes.

Axe 3. La feuille de route de l'Etat sur la planification écologique va être discutée prochainement et pourra engendrer quelques aménagements ponctuels dans le programme d'action 2025 de l'ARB.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

Une rencontre avec les services de la Préfecture est prévue en ce sens, bien que tout semble cohérent et que les évolutions devraient être marginales.

L'axe 4 sera complété en fonction des souhaits exprimés lors du séminaire des 5 ans de l'ARB.
Une réflexion est à mener sur le principe actuel d'un séminaire annuel. Peut-être le remplacer par un temps d'enrichissement pour les membres sur une thématique fédératrice. Les séminaires annuels permettent d'identifier de nombreux axes de travail, mais lorsqu'il n'y a pas de moyens humains en interne pour les animer, la concrétisation peut être lente et donner le sentiment de stagnation.
La proposition d'organiser des Assises régionales de la biodiversité suscite des réserves en raison de la crainte que cela se réduise à une réunion de spécialistes répétant des informations déjà connues, sans réels moyens financiers pour avancer.
Il est évoqué l'organisation d'un événement grand public autour de la biodiversité pour sensibiliser et mobiliser les collectivités, les entreprises et le grand public.

Il est également question de l'instauration d'un Conseil scientifique thématique, non pas permanent mais ponctuel pour aborder des sujets complexes pour lesquels il est difficile d'avoir une position claire. Ce Conseil scientifique ponctuel nourrirait le collectif et aiderait le Conseil d'administration à définir des points d'ancrage dans les prises de positions.

La feuille de route 2025, telle que présentée, est approuvée à l'unanimité.
17 voix « pour ».

3. Gestion administrative et juridique

3.1. Ressources humaines

3.1.1. RIFSEEP : modification

Délibération

Par délibération n°2021-24 en date du 9 décembre 2021, l'ARB a instauré le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), bénéficiant à ses salariés.

Ce régime indemnitaire comprend 2 parts :

- L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle - versée mensuellement
- Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent - versé annuellement

Différents projets engagés par l'ARB amènent à des recrutements via des « contrats de projets », cad sans support de poste pérenne. C'est notamment le cas actuellement pour le renfort sur l'animation territoriale, l'expérimentation d'animation des acteurs économiques, le pilotage de la zone test agricole.

Or il est nécessaire que ces personnels puissent être rémunérés en y intégrant également le régime indemnitaire (IFSE et CIA). Il vous est donc proposé d'apporter la modification suivante au règlement :

Au paragraphe « Condition d'attribution de l'IFSE et du CIA », compléter la formulation actuelle ainsi :

*Le présent régime indemnitaire sera attribué aux agents titulaires, stagiaires, contractuels sur postes permanents **et non permanents**. Le CIA pourra également être attribué aux agents mis à disposition répondant aux critères d'attribution*.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

La modification apportée au RIFSEEP de l'ARB Centre-Val de Loire est approuvée à l'unanimité.
17 voix « pour ».

3.1.2. Recrutements en cours

Information

Les deux recrutements vont se concrétiser prochainement, avec les prises de fonction suivantes :

- **Eugénie MUNTONI** prendra ses fonctions d'animation des acteurs économiques le 1er décembre prochain, via un contrat de projet de 3 ans puisque s'agissant d'une expérimentation sur cette même durée, cofinancée par l'OFB et la direction de l'économie de la Région ;

- **Charlotte LE MOIGNE** prendra ses fonctions de cheffe de projet zone test agricole le 1er février 2025, via un contrat de projet de 6 ans, ce poste n'ayant pas à ce stade vocation à être pérennisé à l'issue du Life Biodiv'France.

3.1.3. Recrutement stage 2025 « eau et biodiversité »

Information

Parce qu'ils sont aussi fragiles qu'essentiels, les milieux aquatiques et humides font partie des thématiques prioritaires dans l'animation territoriale portée par l'ARB, qui recense, analyse et préconise ce type de solutions. Aujourd'hui, l'ARB souhaite prendre le temps d'analyser son action sur cette thématique avec 4 objectifs :

- Centraliser les connaissances, notamment acquises à travers les animations territoriales
- Valoriser de nouveaux retours d'expérience, en lien avec les acteurs de terrains
- Croiser les informations pour identifier et analyser les freins et leviers à la mise en place d'actions liées à l'eau bénéfiques pour la biodiversité
- Définir les sujets prioritaires pour les nouveaux contenus de l'ARB (publications, réseaux sociaux, animations)

Le stage proposé a pour objectif de porter, au sein de l'équipe de l'ARB, cette démarche d'analyse des retours d'expérience « eau et biodiversité » en Centre-Val de Loire, afin de :

- Contribuer à l'amélioration de la base de données de l'ARB et de son outil de saisie ;
- Recenser, grâce notamment à une recherche bibliographique les retours d'expérience sur les SfN liées à l'eau en région ;
- Mener des entretiens avec les porteurs de projets pour enrichir les retours d'expérience, et connaitre les freins et leviers des actions liées aux milieux aquatiques et humides ;
- Analyser ces freins et leviers et rédiger une synthèse, qui servira à la priorisation des sujets au sein des contenus de l'ARB et de ses partenaires. Cette analyse porte sur les aspects scientifiques, techniques et administratifs de la gestion des milieux naturels ;
- Participer à la rédaction de retours d'expérience avec l'équipe de l'ARB et les partenaires, jusqu'à leur publication sur le Portail de la biodiversité.

Les candidatures sont en cours d'examen, certaines correspondent pleinement aux attentes.

3.2. Orientations budgétaires 2025

Délibération

Le BP 2025 sera élaboré sur la base des actions envisagées au titre de la feuille de route annuelle, telle que débattue en séance ce jour, et sera soumis au vote du CA en mars 2025.

Les ressources 2025 de l'ARB seront conformes aux statuts avec les dotations statutaires du Conseil régional et de l'OFB, représentant un total de 565 k€/an, ainsi que la mise à disposition gratuite du poste de Cécile Le Meunier (50 000 €/an), responsable administrative et financière.

S'ajoutent à ces ressources statutaires les moyens suivants liés à des projets d'animation territoriale et faisant l'objet de conventions spécifiques :

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

- La subvention de l'AELB pour le poste d'animation territoriale sur les milieux aquatiques (convention CERCAT) : montant annuel de 36 500 € ;
- Le versement initialement prévu fin 2024 concernant l'animation territoriale des Solutions fondées sur la Nature dans le cadre du Life ARTISAN devrait finalement intervenir début 2025 (montant de 60 367 €). A noter que cette animation territoriale prendra fin le 31/08/2025 et que le solde sera versé à la fin du Life en 2028 (45 768 €) ;
- Les subventions concernant l'expérimentation d'animation des acteurs économiques, de l'OFB (0 € en 2025) et de la direction de l'économie de la Région 15 000 € (2ème acompte année 1 + 1er acompte année 2) ;
- Les subventions de l'Europe, de la Région et de l'OFB pour le poste de cheffe de projet Zone test agricole dans le cadre du projet Life Biodiv'France dont l'ARB est bénéficiaire associé. Un versement de 96 429 € est prévu en 2025.
- Le versement du solde du Fonds Vert (70% = 45 815 €) concernant la 1ère année du renfort sur l'animation territoriale biodiversité. Nous restons en attente de la réponse pour la demande de subvention de la seconde année, déposée début juillet (le montant de l'acompte correspondant a cependant été intégré dans le prévisionnel = 19 635 €) ;

Concernant les ressources humaines, cette simulation comporte également la poursuite de l'alternance d'Ella Leroy jusqu'au 31/08/2025 (salaire + dépenses pédagogiques), ainsi que le principe d'une nouvelle alternance en septembre 2025 (à valider en fonction des possibilités financières).

Le résultat 2024 de l'ARB, une fois les comptes de gestion et compte administratif validés, sera également intégré au budget 2025.

Voici ci-dessous la simulation budgétaire 2025 établie à ce jour (simplifiée sans opérations d'ordre), avec pour repère le réalisé en 2021-2022-2023, et la prévision d'atterrissage 2024. Ces 1ers éléments chiffrés seront affinés pour la préparation du BP, compte à compte et à partir du résultat effectif 2024.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

Dépenses d'investissement

N° de compte	Libellé classe de compte	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévision atterrissage 2024	Simulation BP 2025
16	Emprunts et dettes assimilées	888 €	0 €	9 727 €	0 €	0 €
20	Immobilisation incorporelles	52 423 €	11 310 €	0 €	- €	0 €
21	Immobilisation corporelles	4 345 €	9 287 €	21 609 €	10 712 €	5 000 €
TOTAL		**57 656 €**	**20 597 €**	**31 336 €**	**10 712 €**	**5 000 €**

Dépenses de fonctionnement

N° de compte	Libellé classe de compte	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévision atterrissage 2024	Simulation BP 2025
60	Achats	26 337 €	19 418 €	12 296 €	3 700 €	4 800 €
61	Services extérieurs	197 749 €	170 278 €	81 680 €	111 137 €	88 710 €
62	Autres services extérieurs	57 502 €	88 585 €	90 502 €	78 420 €	71 750 €
63	Impôts, taxes et versements…	50 183 €	37 579 €	23 896 €	6 300 €	7 660 €
64	Rémunération du personnel	300 665 €	409 275 €	449 244 €	523 460 €	641 550 €
22	Dépenses imprévues	0 €	0 €		0 €	0 €
65	Autres charges courantes	4 €	2 €	1 €	2 760 €	2 760 €
TOTAL		**632 440 €**	**725 137 €**	**657 619 €**	**725 777 €**	**817 230 €**

Recettes

N° de compte	Libellé classe de compte	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévision atterrissage 2024	Simulation BP 2025
74	Subventions d'exploitation	560 000 €	641 441 €	674 688 €	704 976 €	838 746 €
75	Autres produits	91 073 €	112 545 €	69 948 €	6 000 €	6 000 €
TOTAL		**651 073 €**	**753 986 €**	**744 636 €**	**710 976 €**	**844 746 €**
Rappel total dépenses F+I		**690 096 €**	**745 734 €**	**688 955 €**	**736 489 €**	**822 230 €**

Résultat	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat 2023	Prévision 2024	Simulation 2025
	-39 023 €	**8 252 €**	**55 681 €**	**-25 513 €**	**22 516 €**

Les orientations budgétaires 2025 de l'ARB, telles que présentées, sont approuvées à l'unanimité.
17 voix « pour ».

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 045-200087039-20250320-2025_01-DE

4. Questions diverses

- *Arrivée de Damien Avril à la Région à partir de janvier pour faire le lien entre les services et l'exécutif sur les questions d'eau et de biodiversité.*

- *Le projet « Place au vivant » sera présenté en session plénière à la Région en juin 2025. Il s'agit d'un projet de renaturation et d'actualisation de la stratégie régionale biodiversité (SRB) de 2011. Une méthode de travail sera mise en place pour organiser des consultations sur le territoire.*
  L'objectif est d'intégrer une clause biodiversité dans tous les dispositifs régionaux pour garantir que chaque nouvelle politique ou action publique permettent une progression dans la prise en compte de la biodiversité.

- *Une audition de la Région par le CNB (Comité national de la biodiversité) a eu lieu le 26/11 sur l'articulation entre les stratégies nationales et régionales de la biodiversité (SNB/SRB).*
  Certains objectifs et indicateurs semblent extrêmement difficiles à atteindre notamment sur l'extension des espaces soumis à protection forte.

- *Mise en place d'un réseau des Président·es des ARBs. Ce principe a été acté le 21/10 lors de la première rencontre des Président·es pour mieux défendre les intérêts communs auprès de l'Etat. Un courrier commun va être adressé à la Ministre pour réaffirmer la plus-value de ces Agences et des moyens nécessaires.*

  - Prochaines réunions du conseil d'administration : ***20 mars, 19 juin au Centre du Bouchet de l'OFB à Dry et 20 novembre 2025***
  - Mois de la biodiversité « Naturellement dehors ! » du 15 mai au 15 juin 2025